



RAPPORT ANNUEL DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



les entreprises
du paysage

**LES ENTREPRISES
DU PAYSAGE ET
DES «EXPERT JARDINS»
POUR CRÉER
ET ENTRETENIR
LES ESPACES VERTS
ET LES JARDINS**

26 500 entreprises
dont 94% ont moins de 10 salariés

85 000 actifs
dont 83% en CDI

**5 milliards d'euros
de chiffre d'affaires**
avec 0% de croissance
entre 2009 et 2010

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 26 500 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents : 68 % d'entre eux ont moins de 10 salariés, dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

L'Unep a, depuis 2006, ses engagements de service certifiés par l'AFAQ AFNOR Certification, selon le référentiel QualiOP spécifique aux organisations professionnelles.

Ceci est un véritable gage de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



**Engagement,
Proximité,
Convivialité,
Innovation
et Solidarité.**

Les valeurs de l'UNEP sont
fondamentales car ce sont elles
qui font l'Unep.



les entreprises
du paysage

Conception / Réalisation : ZZB Communication.

Photos : DR - Muriel Kock sauf p. 2 © Getty images/Vstock LLC, p.6 © Getty images Cultura/Hugh Whitaker, p.7 © Item Corporate, Romain Etienne, p.8 © DR - France Bois Forêt, p.9 © Item Corporate, Romain Etienne et Bertrand Gaudillere, p.10 © Getty images/Tom and Steve, p. 13 © Eric Sander, p.16 © Getty images/Simon Potter - p.17 © istockphotos : Daniel Deitschel/ Hou Yuxuan/ Richard Clark/ Larry Merz/ Melissa Carroll © fotolia.com : tsach/ Horticulture, p.19 © E. Rull, P24 © Getty images/Michael Bader, p.28 © fotolia.com : beboy, p.29 © istockphoto.com : Bart Coenders



ÉDITO

**Emmanuel Mony,
Président de l'Unep.**



S'investir, plus que jamais, dans notre organisation professionnelle !

Affirmer notre identité, affirmer notre professionnalisme et affirmer notre engagement, tels sont les axes de travail que nous avons développés en 2011. C'est une priorité pour notre secteur, c'est vital pour nos métiers et c'est le sens des projets que nous avons mis en œuvre cette année grâce à l'immense travail de nos collègues qui s'investissent à l'Unep.

Les chiffres clés de la profession, publiés à l'automne, nous indiquent que notre secteur, bien que solide, se paupérise avec de plus en plus d'acteurs (+ 30% en deux ans) pour un chiffre d'affaires en stagnation. Sans compter le contexte économique particulièrement incertain dans lequel nous évoluons et qui nous amène à être très prudents.

Il nous fallait donc réagir, et vite ! Je remercie d'ailleurs nos présidents de régions et nos 85 administrateurs qui ont pris les décisions qu'il fallait pour permettre à notre Union de défendre nos entreprises, de promouvoir nos métiers et de nous apporter un service de qualité.

Nous avons, en particulier, travaillé d'arrache-pied pour sortir la marque « Expert Jardins » qui doit être le porte-étendard de notre identité, de notre professionnalisme et de notre engagement client. Trois objectifs y sont directement attachés. Cette marque d'appartenance doit agir comme un repère de qualité pour nos clients et surtout nos prospects, privés comme publics, qui doivent pouvoir identifier immédiatement ce que l'on fait. Elle a une vertu pédagogique afin d'expliquer que nos métiers sont de plus en plus complexes et techniques, et que l'on ne s'improvise pas « Expert Jardins ». Enfin, elle a un rôle commercial important pour se différencier, pour vendre mieux et susciter de la consommation.

Chaque jours de l'année, en région comme au plan national, nous avons présenté, expliqué, argumenté, répété, avec force et détermination, les positions qui permettront à nos entreprises de mieux et de plus travailler.

C'est parce que nous croyons à nos métiers - mais aussi aux hommes et aux femmes qui, chaque jour, dans nos entreprises sont à nos côtés pour satisfaire nos clients - que nous adhérons à l'Unep.

Merci à celles et à ceux qui donne de leur temps pour mener les projets.

Merci à vous toutes et à vous tous qui êtes l'Unep.

TEMPS FORTS 2011

JANVIER

Université des élus

Près de 70 professionnels bénévoles de l'Unep, membres de Conseils d'administration, présidents départementaux, membres des commissions techniques et des bureaux régionaux participent aux Universités Unep. L'objectif : mieux les accompagner dans leur mandat.

MARS

Biodiversité

L'Unep, aux côtés de la FFP, Orée, Tecomah, l'Inra, l'ONF, WWF, Terra Botanica et plus de 140 autres organisations, ONG, syndicats, adhère à la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 présentée par la Ministre de l'Ecologie.



AVRIL

Festival de Chaumont-sur-Loire

L'Unep participe au Festival International des jardins de Chaumont sur Loire, en parrainant le jardin «L'envers du décor». Plus de 300 000 visiteurs pourront également découvrir de mai à octobre le jardin des Carpes, réalisé par des entreprises du paysage de la région Centre / Limousin.



JUIN

Rendez-vous aux Jardins

L'Unep s'associe pour la cinquième fois à cette grande manifestation nationale. Une belle opportunité pour les entreprises de présenter leurs réalisations et de profiter de la médiatisation de ce rendez-vous largement médiatisé.

Lire la suite p. 13

JUILLET

Interprofession

L'Unep signe l'accord interprofessionnel Val'hor. Un accord qui rassemble les organisations professionnelles de l'horticulture, des pépinières, de la distribution et du paysage.

Le but : promouvoir l'ensemble de la filière du végétal et investir dans la Recherche & Développement.

OCTOBRE

Olympiades des métiers

Cette compétition internationale, qui a lieu tous les 2 ans dans l'un des 53 pays membres s'est déroulée à Londres. Deux jeunes jardiniers paysagistes, issus d'un programme de sélections régionales, y représentaient la France.

Lire la suite p. 7

NOVEMBRE

Manifeste pour une Cité Verte

Résultat des travaux du Cercle Cité Verte. 10 actions prioritaires, dont la première reprend une demande forte de l'Unep et recommandée par l'Agence Européenne de l'Environnement afin que chaque citoyen bénéficie, à moins de 300 mètres de son habitation, d'un parc ou d'un jardin.

FÉVRIER

Le jardin rêvé des Français

L'Unep publie son enquête d'opinion réalisée avec l'institut Ipsos. L'étude confirme le regain «d'appétit» des Français pour la nature et les vertus environnementales des parcs et jardins.



DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
FESTIVAL INTERNATIONAL
DES JARDINS
JARDINS D'AVENIR
ou l'art de la biodiversité heureuse

MAI

« Green City in Europe »

L'ELCA organise à Bruxelles, un atelier de recherches qui réunit des scientifiques de renom, des experts et des responsables politiques européens. Le sujet : les effets positifs de la végétalisation des villes en Europe.

AOÛT

Enquête de satisfaction

Les adhérents de l'Unep sont 95 % à être satisfaits de leurs unions régionales et 93 % sont satisfaits de l'Unep au niveau national. Ils souhaitent particulièrement être soutenus sur les problèmes de concurrence déloyale.

SEPTEMBRE

Les chiffres clés du secteur

L'Unep présente les chiffres clés 2011 du secteur du paysage. Ce document de référence souligne l'attractivité d'une profession qui représente 26500 entreprises, 85000 actifs et 5 milliards d'euros par an.

Lire la suite p. 11

DÉCEMBRE

Paysalia,

le salon Paysage, Jardins & Sport

300 exposants, 12 000 visiteurs; la deuxième édition de Paysalia a tenu toutes ses promesses. Un rendez-vous européen unique de qualité qui ouvre de vraies opportunités pour tous les participants. Un salon fédérateur de l'ensemble du secteur.

Lire la suite p. 9

ACTIONS D'INFLUENCE

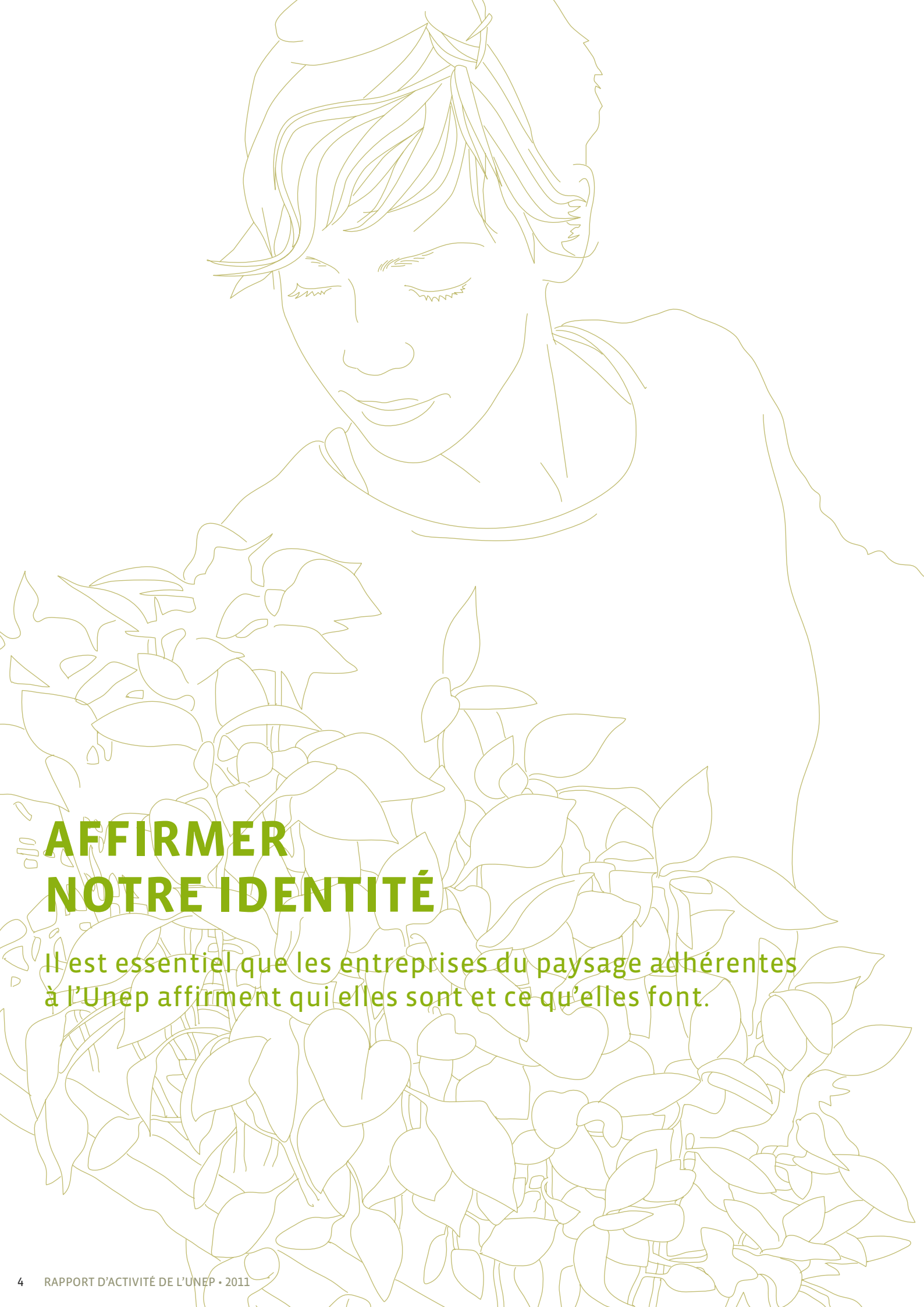
Tout au long de l'année, l'Unep défend et représente les intérêts des entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Les actions d'influence des entreprises du paysage s'exercent auprès des Administrations, du Parlement et des Ministères.

En 2011, L'Unep a notamment travaillé avec :

- **le Secrétariat d'Etat à l'Apprentissage et à la Formation Professionnelle** avec Nadine Morano.
- **le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement** avec Nathalie Kosciusko-Morizet
- **le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire** avec Bruno Lemaire
- **le Ministère de la Culture et de la Communication** avec Frédéric Mitterrand.

En région aussi les élus ont de nombreux contacts avec les députés, les collectivités locales et les services de l'Etat.

En 2011, les élus régionaux de l'Unep se sont notamment attachés à défendre, auprès des préfetures, la position des entreprises du paysage pour faire face à la concurrence déloyale.



AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ

Il est essentiel que les entreprises du paysage adhérentes à l'Unep affirment qui elles sont et ce qu'elles font.

AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ

Les entrepreneurs du paysage ont la passion de leur métier.

Ils ont fait le choix de placer le végétal au cœur de leur activité. On ne devient pas jardinier professionnel par hasard.

Les entreprises du paysage créent et entretiennent des jardins, publics et privés.

Elles aménagent l'espace urbain, périurbain et rural ainsi que les espaces naturels.

Ces aménagements sont générateurs de liens, de convivialité et de mixité, ils contribuent à rendre le monde plus beau.

Les entreprises du paysage répondent aux attentes des Français qui aspirent à plus de santé, de bien être et de lien social. Le jardin est un espace de nature nécessaire aux Français. Toutes les enquêtes menées sur le sujet montrent combien les jardins et espaces verts sont importants dans leur vie quotidienne.

Les entreprises du paysage sont des multi spécialistes qui, du végétal à l'éclairage en passant par le minéral et l'arrosage, sont capables de répondre à une demande globale.

Le secteur a une identité propre qui le distingue de l'agriculture, des services et du bâtiment. C'est en étant à la croisée de ces univers qu'il est générateur de valeur ajoutée.

Les entreprises du paysage ont une responsabilité sociale. Les espaces verts constituent un véritable patrimoine pour la société. Un jardin, un parc ou un espace paysager.

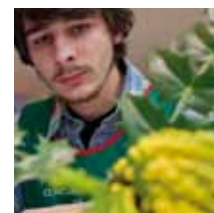




Les Meilleurs
Ouvriers de France



Reconnaissance
des Végétaux



Les Olympiades
des Métiers



Philippe Poilane,
maître jardinier 2012



Concours : valoriser l'excellence !

Les concours d'excellence constituent une formidable vitrine pour la profession et permettent aux collaborateurs des entreprises du paysage de montrer l'étendue de leurs savoirs-faire.

Les Olympiades des Métiers ont connu deux événements majeurs en 2011 : les finales nationales, qui se sont déroulées à Paris du 3 au 5 février et les finales internationales, organisées à Londres, du 5 au 8 octobre, et où les jardiniers paysagistes français, Benoît Campas et Dylan Chauvat ont terminé à la 8^{ème} place, avec un diplôme d'honneur.

Le niveau de la compétition est à chaque édition plus élevé et confirme l'importance de l'implication des professionnels de l'Unep, dès les sélections régionales, pour repérer les meilleures compétences de nos jeunes et valoriser leur excellence.

Le 24^{ème} Concours « **Un des Meilleurs Ouvriers de France** » s'est achevé en avril 2011.

L'Unep a fortement contribué à l'organisation et à l'évaluation des candidats finalistes. Les deux dernières visites du jury de ce concours, qui est le véritable porte-étendard de la profession, ont été organisées sur les 5 jardins finalistes en février et en avril 2011 et le jury a finalement attribué le titre de Meilleur Ouvrier de France pour la catégorie Art des Jardins Paysagers à Frédéric Faure.

L'Unep a mis en place, pour la première fois cette année, un **Concours National de Reconnaissance des Végétaux** à destination des jeunes des filières paysage et pépinière, du CAPA au BTS. Ce concours est organisé grâce au partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et la FNPHP, avec le soutien de l'interprofession Val'hor. La finale nationale, rassemblant 45 candidats, organisée à Paysalia en décembre était l'aboutissement d'une compétition qui a réuni près de 1 000 candidats dans le cadre de treize concours régionaux. Il était demandé aux candidats de reconnaître 20 à 40 échantillons sélectionnés parmi une liste de 600 végétaux. Pour chaque échantillon, il s'agissait d'identifier le genre, l'espèce, le nom commun et d'indiquer un caractère particulier du végétal proposé.

L'objectif du concours est de faire prendre conscience aux jeunes que la connaissance des végétaux fait partie des savoirs indispensables au métier d'Expert jardins.

Le concours du Carré des Jardiniers, dont la première édition a eu lieu au Salon Paysalia avec l'ambition de faire de ce concours l'équivalent des Bocuses d'Or pour la cuisine. Parmi les 5 finalistes de cette édition, le jury présidé par Jean Mus a décerné le titre de Maître Jardinier de l'année 2012 à Philippe Poilane. Le Carré des Jardiniers a pour objectif de récompenser la créativité, l'authenticité, l'audace, la durabilité et le talent... tout ce qui fait un professionnel accompli !



Génie végétal et végétalisation

Une étude des marchés

Que recouvre exactement le marché du génie végétal du point de vue technique et du point de vue de l'offre des entreprises adhérentes de l'Unep? Comment va évoluer ce marché à l'horizon des 5 à 10 prochaines années?

Les adhérents ont pu découvrir les réponses en parcourant l'étude commanditée par l'Unep et réalisée par le cabinet Terra.SA. Ce document, présentant notamment des fiches pratiques et des études de cas, constitue un outil précieux.



Reboisement

La forêt fait feu de tout bois

L'Unep, par l'intermédiaire du Groupe de métier reboiseur, a été particulièrement active en 2011, année internationale de la forêt.

L'opération la plus marquante a été la mise en place d'un sous-bois forestier dans la cour du Ministère de l'Agriculture pour les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2011. L'opération a rencontré un vif succès avec 7000 visiteurs.

L'Unep a également participé à la publication d'un rapport « S'engager pour une forêt de production moderne et responsable ». Ce document souligne l'importance de développer la forêt de production et la plantation de résineux en France pour relever les enjeux de demain de la forêt française, en matière d'énergie ou de construction par exemple.

Enfin, l'Unep a également participé à la campagne de communication « Merci la Forêt ! » impulsée par l'interprofession France Bois Forêt.



Midi-Pyrénées

Cap sur les salons grands publics

L'Unep Midi-Pyrénées s'est positionnée en 2011 sur une large communication grand public, axée sur une participation à des salons départementaux afin de mettre en avant les métiers du paysage et les entreprises adhérentes.

Au printemps, à l'occasion de « Toulouse Coté jardin », les adhérents ont créé un « Village Unep » regroupant autour d'un stand commun une vitrine pour chaque entreprise.

A Cinéfeuille, le festival du film des jardins et paysages, qui s'est tenu en mai à Gaillac, Jean-Marie Pelt et Michel Péna sont intervenus ainsi que Pascal Bodin lors de la conférence sur les bienfaits des plantes d'intérieur.

En juin, ce sont les adhérents ariégeois qui ont créé l'événement à l'occasion de la Foire de Foix, avec la mise en place de jardins éphémères dans le centre ville.

Enfin, l'Unep a participé à la foire Expo de Tarbes et au concours régional agricole de Montauban où l'aménagement du stand, réalisé par le CFA de Montauban avec l'aide de plusieurs adhérents, a suscité un grand intérêt.





Paysalia

Avec 300 exposants et 12 000 visiteurs, la deuxième édition de Paysalia a tenu toutes ses promesses. Ce rendez-vous européen unique et transversal de la filière a été un véritable succès grâce à une offre de qualité et de vraies opportunités pour tous les participants.

Avec une hausse de 34% des visiteurs professionnels et de 38% des exposants, Paysalia confirme sa place de salon fédérateur de tout le secteur. Exposants et visiteurs ont pu, durant ces trois journées, conjuguer business, informations et échanges autour du paysage. Paysalia est le seul salon fédérateur de la filière du paysage en France. Tous les acteurs de la filière s'y retrouvent pour faire, ensemble, avancer la profession.

Un salon, un lieu et 300 exposants de tous horizons : conception, services, production végétale, entretien, matériaux, matériel et fournitures, sols et environnement, équipement, eau, arrosage.

26 conférences sur 3 jours, des tables rondes, des réunions d'organisations professionnelles, des temps forts comme le Concours de reconnaissance des végétaux, le Carré des jardiniers, le lancement du Club des partenaires...

Paysalia répond aux problématiques actuelles et traite des sujets techniques et d'actualité du secteur.

D'autre part, des délégations russe et espagnole ont été reçues lors de cette édition.

Co-organisé par l'UNEP et GL events Exhibitions, Paysalia réunit l'ensemble des organisations professionnelles du secteur autour de cet événement fédérateur :

AFDJEVP : Association Française des Directeurs de Jardins et d'Espaces Verts Publics

AITF : Association des Ingénieurs Territoriaux de France

SNPI : Syndicat National des Paysagistes d'Intérieur

FFP : Fédération Française du Paysage

SYNAA : Syndicat National de l'Arrosage Automatique

FNPHP : Fédération Nationale des Producteurs Horticulteurs et des Pépiniéristes





Relations Presse : Promouvoir notre savoir-faire !

Les relations presse sont importantes pour la promotion des métiers et du secteur. En 2011, l'Unep a initié des relations presses spécifiques au paysagisme d'intérieur, orientées vers les prescripteurs : les architectes et décorateurs d'intérieur et les services généraux des entreprises..

Le dossier de presse « Ecologie, Santé et Bien-être par les plantes d'intérieur - Des professionnels aux idées florissantes » a été publié en juillet 2011. Il reprend les conclusions de l'étude bibliographique, menée en 2010 et finalisée en 2011, sur les bienfaits des plantes d'intérieur.

Les actions principales menées cette année ont été :

L'Enquête Unep-Ipsos sur « le Jardin rêvé des Français » qui a permis d'avoir 117 articles et 58 millions de contacts audience,

La Conférence de presse sur les « Chiffres clés 2011 » qui a généré 122 articles et 36 millions de contacts audience,

Les Concours de reconnaissance des végétaux et de Meilleur Ouvrier de France qui a produit 64 articles et 44 millions de contacts audience,

Enfin, **la Tribune dans le Monde** signée par Emmanuel Mony sur la valeur des espaces verts a généré à elle seule 15 retombées et 18 millions de contacts audience.

Globalement, l'Unep a eu, en 2011, 455 articles de presse tous sujets confondus pour 218 millions de contacts audiences.

Avec beaucoup de presse quotidienne régionale puisque cela représente le ¾ des parutions. Les grands médias nationaux comme le Monde, TF1, les Echos, le Figaro et vous, le Parisien, le Point, l'Express Styles, Radio Classique et Femme Actuelle... ont également repris les éléments diffusés par Les entreprises du paysage.





Bilan

Les chiffres clés 2011 du secteur

Publiés tous les deux ans, les chiffres clés constituent un document de référence pour le secteur et les entreprises du paysage. 1280 entreprises représentatives de la profession sont interrogées par questionnaires et permettent de dessiner de façon précise les grandes évolutions du secteur.

Sont analysées autant les caractéristiques des entreprises (chiffre d'affaires, clientèle, investissement) que les actifs (effectifs, recrutements, formations...)

Les chiffres sont significatifs : entre 2008 et 2010 le nombre d'entreprises est passé de 20 000 à 26 500 (soit + 32 %) et le secteur accueille aujourd'hui 85 000 actifs, soit 5 000 de plus qu'il y a 2 ans.

Des acteurs plus nombreux... mais qui se partagent le même volume d'affaires : le marché stagne en effet autour de 5 milliards d'euros par an.

Le secteur s'est ainsi paupérisé puisque plus d'acteurs se partagent le même volume d'affaires.

L'augmentation du nombre d'entreprises s'explique notamment par la création massive, ces dernières années, d'entreprises de services à la personne.

Décliné en fiches régionales, ce rapport réalisé avec les chiffres et le financement de l'interprofession Valhor et grâce au soutien de Provea et d'Agrica, est un outil précieux pour présenter le secteur aux pouvoirs publics et pour communiquer auprès de la presse, tant au niveau national que régional.



Lettre économique

Le baromètre du secteur

Deux fois par an, la Lettre économique présente l'évolution semestrielle d'indicateurs conjoncturels comme le chiffre d'affaires par activité et par marché, la réalisation d'investissements, l'évolution de l'emploi ou encore l'état des carnets de commandes.

Une fois par an, ce support propose une lecture fine des ratios et indicateurs économiques types du secteur calculés à partir de bilans financiers d'entreprises adhérentes à l'Unep.

Cela permet à chacun de se situer et ainsi de progresser.

Représentativité de l'Unep

L'Unep continue à tout mettre en œuvre pour recruter de nouveaux adhérents (+4,1% en 2011).

Seule organisation représentative du secteur, elle s'efforce de défendre les intérêts des entrepreneurs du paysage afin que demain la branche paysage – qui représente 25% de la production – reste autonome au sein de l'Agriculture. Les entreprises du paysage ont leurs spécificités et doivent donc pouvoir bénéficier de dispositifs adaptés.

Bretagne

Communiquer sur le « travail illégal au jardin »

Alerter les pouvoirs publics sur les différentes formes de concurrence qui menacent les entreprises du paysage, telle a été l'action des élus de l'Unep Bretagne auprès des préfets départementaux, du préfet de Région, des DIRECCTE départementales et de la DIRECCTE Bretagne (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Lors des 7 rendez-vous réalisés, les représentants de l'Etat ont été très attentifs aux besoins de la profession pour rappeler la réglementation et ainsi informer sur les dérives des systèmes de travail illégal. Le partenariat entre l'Unep Bretagne et la DIRECCTE Bretagne se concrétisera très prochainement sur une action de communication grand public, via la sortie d'un flyer « attention, travail illégal au jardin ». Une large diffusion de ce document illustré permettra d'expliquer aux clients toutes les bonnes raisons de faire appel à un véritable professionnel du paysage.

Mais aussi

Plus de 350 animations ont été organisées dans les régions avec le souci constant de proposer aux adhérents des événements de proximité, diversifiés, avec des choix de thématiques qui collent à l'actualité et aux besoins des entreprises du paysage.

Le guide de calcul des prix en espaces verts a été actualisé et enrichi.

Ce guide reprend toutes les étapes indispensables pour calculer un prix de revient et de vente

Deux films ont été réalisés en 2011 pour promouvoir les métiers du paysage. L'un construit autour de questions réponses de jeunes et de parents, l'autre sur une journée dans une entreprise de paysage.



Centre / Limousin

Concours de reconnaissance de végétaux

La maîtrise du végétal est essentielle dans l'activité de paysagiste.

L'Unep Centre/Limousin a donc souhaité être partenaire du concours de reconnaissance des végétaux qui s'est tenu à Blois en mars 2011. Ce concours a réuni plus de 100 élèves des centres de formation de la région Centre. L'Unep a récompensé les lauréats par des livres sur la reconnaissance des végétaux.

Services à la personne

Une seule convention collective

L'Unep a défendu avec fermeté et succès le rattachement des entreprises de services à la personne du paysage à la convention collective nationale des entreprises du paysage.

Cette décision n'est pas neutre, car au-delà de faciliter la gestion quotidienne des entreprises avec une seule convention collective, elle a permis d'échapper au versement de la contribution supplémentaire au titre du paritarisme interprofessionnel qui a été fixée à 0.10% de la masse salariale.

Le paysage échappe pour une fois à une nouvelle taxe. Il faut le souligner.



Île-de-France

Le secteur du paysage à l'étude

L'Unep en partenariat avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) a lancé en 2011 une étude prospective du secteur de la gestion des espaces paysagers et naturels en Île-de-France.

En concertation avec l'ensemble des acteurs (entreprises du paysage, établissements et entreprises de formation, clients et fournisseurs, donneurs d'ordre) cette étude doit déboucher sur l'élaboration de scénario d'évolution pour le secteur en Île-de-France, ainsi qu'à la formulation de recommandations concrètes en termes de formation initiale et professionnelle.

Marchés publics

Pour des critères d'attribution durables

L'Unep a entamé en 2011 la rédaction d'une grille de critères d'attribution durables aux marchés publics du secteur de paysage, les critères RSE.

L'objectif principal est que le jugement des offres puisse à la fois se faire dans l'analyse de la candidature sur la base de critères d'attribution RSE adaptés au secteur du paysage mais aussi dans l'analyse de l'offre finale sur la valeur du mémoire technique et du prix proposé. Les critères d'attribution durable doivent devenir un standard dans les appels d'offre.

Les prestations des entreprises du paysage seront ainsi valorisées afin que les marchés publics ne soient pas qu'une question de prix.

Cotisations patronales

Un allègement de 30 millions d'euros

L'Unep a mené, avec la FNSEA, un dur combat pour obtenir des exonérations de charge sur les cotisations conventionnelles patronales.

Cette mesure inscrite dans la loi de finances pour 2012 permettra une exonération totale de ces cotisations de 1 à 1,1 SMIC, puis une exonération dégressive jusqu'à 1,4 SMIC.

Elle sera également limitée à 20 salariés en CDI par entreprises. Dans le contexte budgétaire actuel, cette mesure qui représente un allègement de 30 millions d'euros constitue une réelle victoire pour le secteur et un bol d'air pour les entreprises du paysage.



Salons et festivals : des vitrines grandeur nature !

En étant présent dans les grands événements du secteur, l'Unep s'attache à faire connaître et reconnaître les Entreprises du paysage au grand public.

« **Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire** » Avec plus de 300 000 visiteurs de mai à octobre, l'Unep a choisi de participer à l'édition 2011 de cette manifestation afin de promouvoir le jardin des Carpes, qui se trouve à l'entrée du festival et qui est réalisé par des entreprises du paysage de la région Centre Limousin. L'Unep a également parrainé le jardin intitulé « l'envers du décor » qui faisait partie des 21 jardins éphémères de cette édition. La présence de l'UNEP au festival des jardins de Chaumont permet à la profession d'avoir une image de modernité, tournée vers l'innovation et les nouvelles tendances.

« **Rendez-vous au jardin** ». C'est la cinquième édition à laquelle l'Unep est associée. Lors du premier week-end de juin, plus de 2000 jardins ont été ouverts sur toute la France et plus de 2 millions de visiteurs sont venus les découvrir. Cette opération constitue une belle opportunité pour les entreprises de présenter le jardin d'un de leurs clients et de profiter de la médiatisation et de la promotion de cette manifestation.



A line drawing of a man in a polo shirt standing in a forest. He is holding a chainsaw in his right hand and a basket of rope in his left hand. The background shows trees and foliage.

AFFIRMER NOTRE PROFESSIONNALISME

Il est essentiel que les entrepreneurs du paysage adhérents à l'Unep affirment qu'ils sont des professionnels qui agissent selon des règles définies, avec rigueur et technicité et qui sont empreints de la culture du résultat.

AFFIRMER NOTRE PROFESSIONNALISME

Les entrepreneurs du paysage adhérents de l'Unep sont des professionnels formés et compétents. Jardiniers professionnels, ils ont des compétences uniques qui doivent être valorisées face à ceux qui se disent jardiniers sans en avoir ni la qualité ni la formation.

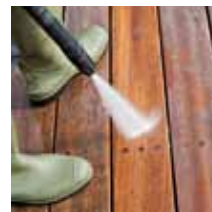
Les entreprises du paysage travaillent selon des règles professionnelles définies et respectueuses de l'environnement obéissant à des process et des techniques particulières. On ne s'improvise pas jardinier professionnel.

Les entrepreneurs du paysage affinent leur expertise au contact du terrain. En tant que professionnels, ils ont le devoir d'innover, de se former et d'échanger pour progresser.

Les entreprises du paysage innovent en tenant compte de la réalité économique. L'optimisation des ressources est aujourd'hui un impératif qui doit être intégré dans la réalisation et l'entretien d'espaces paysagers.

Les entreprises du paysage ont une responsabilité économique. Elles comptent 85 000 actifs et réalisent 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Les emplois du paysage ne sont pas délocalisables et ils couvrent un champ très vaste ; les formations vont du CAP à l'ingénieur.



Systèmes
d'éclairage
et irrigationMise en œuvre
et terrassementAménagement
et végétalisationÉtudes
et conceptionPlantation
et reboisement

Entretien

Règles professionnelles : LA référence du paysage

Point central du projet Unep 2011-2013, la mise en œuvre de règles professionnelles constitue un cadre de références pour un travail de qualité dans le domaine des espaces verts et des jardins.

Rédigées par des professionnels du paysage : entreprises, donneurs d'ordre, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs, experts, elles sont **la transcription et l'identification du savoir-faire des entreprises du paysage**.

Véritable photographie des **«bonnes pratiques» du secteur**, les règles professionnelles sont applicables à tout acteur concourant à la réalisation et l'entretien d'un ouvrage paysager et donnent les obligations de résultat à atteindre pour chaque activité paysagère.

Lancées début 2011, les règles seront complétées, quand nécessaire par des fiches de contrôle, de process, pour la bonne exécution du chantier et par des annexes portant sur des exemples de méthode à mettre en œuvre. Disponibles sur le site Internet de l'Unep, les règles professionnelles ont vocation à s'imposer comme LA référence en travaux paysagers.

En 2011, les professionnels ont travaillé sur les règles suivantes :

- Travaux de mise en œuvre des supports de plantation
- Travaux de plantation des arbres
- Travaux de plantation des arbustes
- Travaux de plantation des massifs
- Travaux de plantation des gazons
- Travaux d'entretien des arbres
- Travaux d'entretien des gazons
- Travaux de conception des systèmes d'irrigation
- Travaux de maintenance des systèmes d'irrigation
- Travaux de terrassements généraux
- Travaux de réalisation et mise en œuvre des baignades écologiques.





Partenariats

Objectif : multi-spécialisation

L'Unep apporte une attention particulière au développement des compétences de ses adhérents. En les aidant à devenir de multi-spécialistes, l'objectif est de développer le marché des entreprises du paysage.

C'est le sens de l'accord signé en 2011 avec l'association « les Jardins de Noé ». L'accord a pour but de permettre aux entreprises du paysage d'acquérir des compétences supplémentaires en biodiversité et leur permettre de proposer à leurs clients une prestation supplémentaire.

C'est le sens aussi de l'engagement de l'Unep dans des associations comme l'Adivet pour faire reconnaître la place des entreprises sur le marché des toitures végétalisées face aux entreprises d'étanchéité.

www.jardinsdenoe.org
www.adivet.net



Nord-Picardie

Voyage d'étude à Marrakech

Chaque année depuis quatre ans, l'Unep Nord / Picardie organise un voyage d'étude afin de s'initier à différents types de jardins, de techniques, et de s'ouvrir à d'autres cultures.

En 2011, 42 participants ont pu aller au Maroc à la découverte d'espèces végétales, de jardins et de façons de travailler différentes.

Critères à l'installation

Professionalisme, qualité et pérennité

Sans revenir sur la liberté d'entreprendre, l'Unep a souhaité diffuser un argumentaire sur l'intérêt d'avoir une formation initiale minimum en aménagement paysager et une expérience en entreprise avant d'exercer dans le secteur. Il est en effet intéressant que les partenaires du secteur (banques, centres de gestion, compagnies d'assurances, organismes consulaires,...) sachent que la profession a défini un certain nombre de prérequis pour être un bon professionnel du paysage.

Ainsi, l'Unep recommande :

Soit de disposer d'un diplôme de niveau V en aménagements paysagers, avec cinq années d'expérience professionnelle en qualité de salarié dans une entreprise du paysage.

Soit de disposer, au minimum, d'un diplôme de niveau IV en aménagements paysagers, avec deux années d'expérience professionnelle en qualité de salarié dans une entreprise du paysage. À cela, s'ajoute la nécessité de réaliser un stage de préparation à l'exercice de la fonction de « Chef d'entreprise » d'une durée de 35h minimum. L'obligation de formation permet ainsi de sensibiliser les futurs entrepreneurs sur leurs obligations en matière de réglementation avec pour objectif de limiter les pratiques illégales observées dans la profession, notamment sur les activités de services à la personne.



Île-de-France

Salon « transmission entreprise »

Le 21 novembre 2011, l'Unep Île-de-France a participé à la journée régionale de cession / reprise d'entreprises. Dans les dix prochaines années, 4500 entreprises du paysage seront à céder dont 1000 unités d'ici la fin 2012 sur le territoire national.

Suite aux témoignages d'achat ou de revente des entrepreneurs lors de la table ronde sur les perspectives de reprise dans le paysage, plusieurs critères sont apparus. Ils évoquent l'importance du portefeuille de contrats d'entretiens qui apporte une stabilité financière à l'entreprise et retiennent aussi que la relation entre le chef d'entreprises et ses clients n'est surtout pas à négliger, quitte à faire une transmission « en douceur ».



Formation

Ayez le réflexe Unep Services

L'Unep Services a proposé aux adhérents dix nouvelles formations cette année en qualité/sécurité/environnement, gestion et pilotage de l'entreprise, commercial et ressources humaines.

En 2011, plus de 130 stagiaires ont été formés au travers de 15 sessions.

Le catalogue de formation compte aujourd'hui plus de 20 formations. L'Unep Services met en œuvre dans toutes les régions des formations dispensées par des prestataires référencés. Dans le cadre de ces formations, l'Unep Services assure le suivi des prises en charge Vivea et Fafsea.

www.unepservices.org

Formation continue des salariés

Pour avoir des formations adaptées avec des prises en charge adéquates et des dispositifs qui fonctionnent au mieux, il est nécessaire que les entreprises du paysage puissent piloter le régime de la formation professionnelle continue des salariés du paysage.

A compter du 1^{er} janvier 2012, les OPCA doivent être agréés pour pouvoir collecter les fonds de la formation professionnelle. L'Unep a donc rencontré les organisations de salariés tout au long du troisième trimestre afin de négocier un accord formation spécifique au secteur du paysage pour être au plus près des besoins des entreprises et de leurs salariés.

Avec la création de cette section les entreprises du paysage pourront, de manière autonome, au sein du Fafsea, définir leurs priorités de formation et de prises en charge.

Convention de partenariat

Unep/Vivea

L'Unep a signé une convention de partenariat avec Vivea. L'objectif est de développer la formation des chefs d'entreprise non-salariés du secteur qui ne sont que 3% à accéder à la formation.

Cette convention permet d'impulser des programmes nationaux tels que l'accompagnement vers la certification de service, la sécurité en élagage, les formations végétalisation de toiture et le dispositif « développer ses compétences pour pérenniser son entreprise » qui permettra de conforter un certain nombre de dirigeants dans leur activité, participant ainsi à tirer la profession vers le haut.

Nord-Est

Visite des Carrières de Jaumont Pierre de Soleil

30 entrepreneurs du paysage ont visité, le 24 juin 2011, l'un des plus anciens sites de France, les Carrières de Jaumont Pierre de Soleil à Malancourt-la-Montagne.

Cette journée a permis aux entrepreneurs de faire le plein d'idées d'aménagements paysagers incluant cette pierre d'exception et d'apprécier la qualité esthétique de cette pierre décorative qui donne une luminosité particulière, un cachet unique à l'architecture intérieure et extérieure.



Entreprisesdupaysage.org

La fréquentation du site Internet des entreprises du paysage continue de voir sa fréquentation augmenter.

Véritable centre de ressource pour les adhérents qui peuvent y télécharger l'ensemble des documents édités par l'Unep, le site est également précieux pour les journalistes qui ont à leur disposition un espace presse et pour le grand public qui y trouve des informations sur le secteur et peut y rechercher via l'annuaire les professionnels du paysage les plus proches.



Bretagne

Lancement du CQP Maîtrise Paysagère du végétal

Devenir professionnel du végétal, renforcer le savoir-faire - le savoir-vert des entreprises est un plus indéniable pour les entreprises du paysage.

Le 21 octobre 2011 a été une date marquante pour les professionnels de l'Unep Bretagne qui, en partenariat avec la CPRE – Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et le Fafsea, ont mis en œuvre le Certificat de Qualification Professionnelle en maîtrise paysagère du végétal. C'est au centre de formation de Kerplouz-Auray (56) que les partenaires de cette nouvelle formation - une première en France - ont accueilli les 6 jeunes apprenants du premier cru 2011, tous en contrat de professionnalisation sur une durée de 18 mois.

Rappelons que ce CQP Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal répond à trois enjeux majeurs :

- Développer les compétences des professionnels de terrain
- Reconnaître les compétences des ouvriers paysagistes hautement qualifiés
- Valoriser le professionnalisme des entreprises du paysage.

Plante & Cité

Un outil pour le secteur

Les entreprises du paysage ne peuvent mener seules de véritables politiques de Recherche & Développement. C'est pourquoi, l'Unep soutient et participe à Plante & Cité, centre technique d'innovation et d'expérimentation sur les espaces verts.

L'année 2011 a vu l'aboutissement ou la mise en œuvre de plusieurs projets.

Citons notamment le lancement de Végébase : base de données regroupant et caractérisant près de 2000 végétaux, sur toute une série de critères morphologiques, comportementaux et écologiques. Le programme COMPAMED ZNA, a pour sa part l'ambition de comparer un éventail de procédés de désherbage en zones non agricoles, tant du point de vue de leur impact environnemental que de leur efficacité ou de leur performance économique.

Pérenniser son entreprise

Parcours de formation

Le parcours de formation « Développer ses compétences pour pérenniser son entreprise du paysage » dispensé par Tecomah et le CFPPA de Toulouse-Auzeville, financé intégralement par Vivea, a été programmé dans toutes les régions de l'Unep à compter de juin 2011.

Ce parcours, composé de 5 modules à la carte, (11 jours de formation) reprend les fondamentaux nécessaires à l'exercice de chef d'entreprise. Une quinzaine de modules s'est tenue dès cette année dans les régions.



Rhône-Alpes /Auvergne

Réunion les essais de prairies fleuries

L'engagement pour l'environnement est une des priorités du plan d'actions régionales élaboré par le bureau de l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne. Dans ce cadre, une réunion technique sur le thème « les essais de prairies fleuries » a été organisée en 2011 à Valence.

Au programme de la journée, outre la visite d'essais, des ateliers sur le thème « les mélanges de fleurs : biodiversité et gestion différenciée » ou encore « mélanges de graminées avec des légumineuses, végétalisation des zones sablées inertes » qui a notamment permis d'aborder la question des économies d'eau ou encore des déchets de tonte.

Méditerranée

Connaissance des ravageurs du palmier et lutte écologique

En Méditerranée, l'UNEP a organisé en partenariat avec le FREDON PACA et l'APQE (Association pour la qualité environnementale), deux réunions d'information pour les professionnels de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône concernant les ravageurs du palmier.

Ces réunions avaient pour but d'améliorer notamment la connaissance du Charançon rouge qui provoque des dégâts importants dans le Sud de la France et des différentes stratégies de lutte contre cet insecte. Une information écrite a également été adressée aux adhérents concernés, afin de les éclairer sur la réglementation et les procédures d'agrément des entreprises pour intervenir sur les palmiers atteints et les traiter contre ces ravageurs.

Normandie

Comprendre les ratios économiques de son entreprise

Dans un contexte économique difficile, il est important de maîtriser son prix de revient et de comprendre les principaux ratios comptables et les indicateurs financiers. C'est pourquoi l'Unep Normandie a convié ses adhérents, à l'occasion de son assemblée générale régionale annuelle, à une rencontre sur le thème « Comment évaluer la performance de mon entreprise ? » avec Christian Baudouin, expert-comptable du Cabinet Creuzot, qui a réalisé une étude sur les différentes typologies d'entreprises existantes dans le secteur du paysage.

Cette réunion a permis aux entrepreneurs présents une réflexion sur la performance et les particularités de leur entreprise. Ils ont pu se comparer à des structures de tailles similaires, et même des concurrents directs !

En conclusion, les adhérents ont pu tirer des enseignements précieux, afin de toujours s'améliorer dans un secteur concurrentiel qui reste très offensif.



Bienvenue au

CLUB

Le Club des partenaires de l'Unep

Lancé fin 2011, ce club a pour but de proposer aux fournisseurs des entreprises une offre de partenariat globale annuelle.

Cette offre comprend six services que les fournisseurs pourront souscrire à la carte :

« **Club actu** » qui donne accès à la documentation de l'Unep.

« **Club Innovation** » qui permet une participation à une rencontre annuelle avec des entreprises adhérentes sur les tendances observées et des innovations à développer. Ces rencontres s'adressent aux fournisseurs qui souhaitent tester leur produit ou leur projet auprès d'entrepreneurs afin d'améliorer et répondre aux besoins des entreprises et de leurs clients.

« **Club Technique** » qui favorise le dialogue technique entre les entrepreneurs de l'Unep et les fournisseurs autour d'une thématique commune (Végétal, Eclairage, Bois, Minéral, Baignades naturelles, etc).

« **Club Concours** » qui offre une visibilité sur les concours d'excellence.

« **Club Congrès** » qui concerne les partenariats sur les congrès.

« **Club Annonceur** » qui propose une offre publicitaire sur les supports de communication de l'Unep.



Unep Services

Simplifiez-vous la vie !

L'Unep Services propose des outils pour le développement de l'entreprise : administratif, juridique, services à la personne, communication, assurances, ...

En 2011, la gamme de services s'est encore enrichie, notamment en proposant des démarches d'accompagnement adaptées aux besoins des adhérents.

L'Unep Services est un appui qui est proposé par l'Unep pour accompagner le développement des entreprises adhérentes. En les déchargeant d'un certain nombre de tâches et en leur fournissant des outils adaptés, les adhérents peuvent se consacrer entièrement à leur activité de chef d'entreprise et de manager. Ces services « + » procurent un avantage concurrentiel aux entrepreneurs désireux de se perfectionner sur un domaine particulier. Ces services sont disponibles à l'échelle du territoire national. Pour cela, l'Unep Services référence des prestataires spécialisés dans le secteur du paysage proposant une offre de services sur mesure à des prix négociés

www.unepservices.org

Nouveau : le site internet de l'Unep services. Simple et facile d'utilisation, son objectif est de permettre d'avoir une lecture complète de l'offre de services et de formations disponibles.





AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT

Il est essentiel que les entreprises du paysage adhérentes à l'Unep affirment leur engagement à satisfaire leurs clients et à respecter l'environnement et promouvoir la biodiversité.

AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT

Les entreprises du paysage développent des pratiques respectueuses de l'environnement et de la nature. Ils sont de véritables acteurs de la biodiversité.

Les entreprises du paysage accompagnent leurs clients dans la recherche de solutions innovantes. Elles sont seules capables de réaliser un projet sur mesure en adoptant des solutions idoines.

Les entrepreneurs du paysage apportent des garanties de qualité à leurs clients. La réussite des aménagements passe par le choix des matériaux et des végétaux adaptés à la nature du terrain et à l'environnement.

Les entreprises du paysage mettent tout en œuvre pour travailler en sécurité. La technicité sans cesse plus importante des outils et des produits utilisés rend indispensables les précautions mises en œuvre par les professionnels des jardins et des espaces verts.

Les entreprises du paysage fidélisent et forment leurs collaborateurs. Elles respectent les engagements sociaux de la profession.

Les entreprises du paysage ont une responsabilité écologique. En plaçant le végétal au cœur de leur activité, les professionnels du paysage prennent l'engagement d'agir pour l'environnement et le développement durable.





Expert Jardins : les professionnels s'engagent

La marque Expert Jardins a été présentée en avant-première à la profession à l'occasion du Salon Paysalia 2011. Elle a vocation à devenir un repère de qualité pour tous les clients et à s'imposer comme la référence des métiers de paysage.

En effet, la crise a vu nombre de personnes s'improviser dans nos métiers, créant par là-même une confusion au sein du grand public. Pourquoi payer plus cher les services d'un professionnel du paysage, quand on me propose une prestation à bien meilleur marché ? Expert Jardins est la réponse à cette situation.

Sa vocation pédagogique est d'expliquer que les métiers du paysage demandent savoir-faire et conseils et qu'ils nécessitent des compétences très variées. **La marque Expert Jardins porte un message clair : jardinier, c'est un métier.**

Expert Jardins a également pour ambition de réinvestir le mot jardin en présentant la diversité de nos métiers : aménagement, conception, élagage, paysagisme d'intérieur, toitures et murs végétalisés, reboisement, ...

La marque souhaite aussi **rendre les « vrais professionnels du jardin » visibles et facilement identifiables pour le grand public** et rassurer les maîtres d'ouvrage publics et privés sur le professionnalisme et l'engagement de leurs interlocuteurs en matière d'espaces verts.

Les « Expert Jardins » s'engagent sur une série de critères : formation régulière, respect de l'environnement, résultat professionnel et service-client. Cette démarche a été conçue par eux et pour eux avec le concours d'associations de consommateurs et environnementales.

Le lancement de cette marque inclut la création et la médiatisation d'un site dédié : www.expertjardins.com. Les clients, du particulier aux collectivités territoriales en passant par les entreprises, pourront désormais trouver en 1 clic un professionnel de confiance.

Le plan média web, radio et presse est complété par une campagne de relations-presse et la création d'un blog qui seront déployés tout au long de l'année 2012.





Trophée Paysalia

« vers le développement durable »

La deuxième édition du Trophée Paysalia Innovation vers le Développement Durable a été organisée lors du salon Paysalia.

L'ambition de ce trophée est d'encourager l'innovation chez les fournisseurs du secteur. Ceci afin qu'ils proposent des produits ou des prestations permettant d'améliorer toujours plus les pratiques des professionnels en cohérence avec le développement durable. Le premier prix a été décerné au « Mélange Gazon Liberté » - mélange qui s'adapte particulièrement bien aux conditions d'enherbement difficile - développé par l'entreprise Technivert / Neho.

Grenelle 2

Après négociations

La Loi dite Grenelle 2 de 2009 annonçait un certain nombre de dispositions relatives à l'application de produits phytosanitaires ou à la gestion des déchets verts.

L'Unep a été consultée pour la rédaction des décrets. Elle n'a eu de cesse de faire en sorte que les conditions d'application des dispositions prévues par la loi soient réalistes pour les entreprises du paysage. Sans toutefois obtenir gain de cause à chaque fois car les nouvelles dispositions seront plus contraignantes pour les entreprises.

Démarche Qualité

Un temps d'avance

Le secteur du paysage est en avance sur bon nombre de secteurs de l'économie française en ce qui concerne les démarches de qualité.

Les entreprises qui s'engagent dans des démarches de certification ISO 9001, 14001, OHSAS 18001, de certification de services Qualicert ou d'évaluation Afaq 26000 – responsabilité sociétale, augmentent d'année en année. La crise, qui peut faire paraître ces démarches comme superflues, les rend au contraire indispensables pour une grande partie des entreprises.

L'Unep les accompagne dans leur démarche, en partenariat avec les organismes de certification SGS-ICS, Afnor Certification, les fonds de formation Vivea et Fafsea, et les formateurs conseils. La lettre des certifiés, éditée semestriellement par l'Unep, permet de diffuser de l'information, des conseils, des échanges de bonnes pratiques entre les entreprises engagées dans ces démarches.

Idées clients

Le Guide Professionnel des Tendances Paysage & Jardin 2012-2013

Destiné aux professionnels du paysage, ce guide des tendances répond tant aux attentes d'architectes paysagistes que de responsables d'espaces verts publics ou d'entrepreneurs du paysage.

Novateur et pratique (format 21 x 10 cm), ce nouvel outil décrypte, tout au long des 81 pages illustrées, les tendances du secteur paysage. Présenté en avant-première à l'occasion du salon Paysalia, ce guide réalisé par le cabinet de tendances Chlorosphère en partenariat avec l'Unep, a été offert à tous ses adhérents lors du renouvellement de leur adhésion, en janvier 2012.



Produits phytosanitaires

Nouvelles règles dès 2012

Le décret concernant les nouvelles conditions d'application des produits phytosanitaires a été publié le 22 octobre 2011.

Il prévoit que toutes les personnes appliquant des produits phytosanitaires soient titulaires d'un certificat individuel, valable 5 ans, et que les entreprises soient certifiées selon un référentiel par un organisme certificateur.

Ces nouvelles dispositions vont entrer en vigueur progressivement, mais très rapidement et dès 2012.

L'Unep accompagnera ses adhérents bien entendu.

Le guide sur les bonnes pratiques d'application des produits phytosanitaires qui détaillera les engagements du référentiel à respecter sera mis à jour et un organisme de certification sera sélectionné pour un accord cadre afin de faire bénéficier les adhérents des meilleures conditions possibles pour la certification de leur entreprise.



Se former et investir le terrain de la biodiversité

L'action des entreprises du paysage impacte directement la biodiversité et les bonnes pratiques sont essentielles. La connaissance des plantes, de la faune qui est associée, des interactions entre la faune et la flore, du fonctionnement des écosystèmes sont des compétences que les entreprises du paysage doivent réinvestir.

C'est le sens du partenariat signé en 2011 avec l'association Noé Conservation. Cette association s'est fixée pour mission de sauvegarder la biodiversité. Le partenariat porte sur la promotion du programme «les Jardins de Noé» qui a pour objectif la création d'un réseau de jardins dédiés à la biodiversité. Les entreprises du paysage de l'Unep seront invitées à participer à une formation, dispensée en région, par Noé conservation qui portera sur les bonnes pratiques pour préserver la biodiversité dans les jardins. A l'issue de cette formation, les entreprises seront en mesure de réaliser des «Jardins de Noé» pour leurs clients. Dans ces jardins, une charte de bonnes pratiques est mise en œuvre. Ces jardins, recensés sur une plateforme internet concourent à la création d'un réseau dans lequel plantes et animaux sauvages peuvent se reproduire, s'abriter, se nourrir.

Élagage

Charte de Qualité de la formation

Le suivi et l'animation de la Charte de Qualité de la Formation en Elagage, destinée aux établissements dispensant le CS Taille et soins des arbres, se sont poursuivis en 2011 avec l'organisation de plusieurs visites de suivi dans les établissements signataires et l'analyse de leurs dossiers de mise à jour pour l'année 2011/2012.

A ce jour, 12 établissements sont signataires et deux dossiers sont par ailleurs en cours d'étude au niveau de la Commission de suivi de la Charte. Les 7 visites de suivi organisées cette année ont globalement confirmé l'engagement des centres concernés dans la démarche de qualité de leur formation au CS Taille et Soins des Arbres et confirment l'importance pour l'Unep et ses partenaires, l'AFDJEVP, l'AITF et la MSA, de valoriser l'engagement de ces établissements.





Biodéchets

Tri à la source

Au 1^{er} janvier 2012, entre en vigueur l'obligation de mise en place d'un tri à la source des biodéchets en vue d'une valorisation biologique pour les producteurs de plus de 120 tonnes par an (ce seuil diminue ensuite chaque année jusqu'en 2016).

Les producteurs de biodéchets devront également quantifier le poids ou le volume de déchets produits et tenir ces données à disposition des autorités compétentes. L'Unep a obtenu que les déchets de taille ou d'élagage de végétaux lorsqu'ils font l'objet d'une valorisation énergétique ne soient pas concernés. Ce tri à la source des biodéchets constitue un enjeu fort pour les entreprises du paysage.

Dialogue social

Améliorer les relations sociales dans l'entreprise

Le Conseil d'Administration de l'Unep a adopté à l'unanimité en décembre une délibération pour bien rappeler les objectifs du dialogue social dans les entreprises du paysage. L'Unep souhaite que l'ensemble des dispositions sociales concernant les salariés des entreprises du paysage soient dorénavant intégrés au sein de la CCN du paysage.

La Convention collective est la colonne vertébrale des relations sociales dans l'entreprise et le secteur.

Rassembler toutes les dispositions en son sein permettra aux entreprises du paysage de décider, avec les partenaires sociaux, de manière globale et en cohérence, des moyens à mettre en œuvre pour fidéliser les collaborateurs.



Taxe d'apprentissage

Légère hausse de la collecte

La collecte 2011 n'a que très légèrement augmenté de 1,1% et atteint 4,6 millions d'euros.

Cela s'explique par le grand nombre de petites entreprises qui sont exonérées du fait qu'elles emploient un apprenti.

Ainsi, le nombre d'entreprises versantes reste faible : 3311 sur les 26000 recensées.



Réunion

Une démarche collective sur les produits phytosanitaires

Le Comité Régional d'Orientement et de Suivi du Plan Ecophyto 2018 de la Réunion a validé le projet d'expérimentation co-piloté par l'Unep et la FDGDON.

Bel exemple d'initiative commune organisation professionnelle du paysage et de l'agriculture, ce projet sera mis en œuvre par une entreprise du paysage locale et a pour finalité de contribuer à la réduction et à la sécurisation de l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole à la Réunion sur 3 années consécutives.

L'Unep assurera une mission d'ingénierie de projet pour la filière paysage, reposant sur la consolidation d'un réseau de partenaires publics et privés pour favoriser l'émergence de solutions alternatives économiquement viables. État des lieux, expérimentation de méthodes alternatives, définition d'un plan d'entretien et de formation phytosanitaire, sont les différents volets de ce projet participatif et mutualisé. La DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Réunion a affiché son soutien sans réserve à cette initiative privée.



Relations école/entreprise

Renforcer les coopérations avec les enseignants

Trois actions notables ont été développées en 2011 pour approfondir les coopérations des entreprises du paysage avec le corps enseignant :

- La DGER a précisé en 2011 tous les points réglementaires et financiers qui freinaient l'organisation pratique des stages en entreprise pour les enseignants/formateurs. Aux entreprises du paysage désormais de répondre positivement aux sollicitations des enseignants et leur permettre ainsi de délivrer la formation la plus adaptée au secteur.

- L'organisation des chantiers écoles a été clarifiée afin que ces chantiers participent effectivement à la connaissance des métiers du paysage sans pour autant concurrencer l'activité des entreprises

- Enfin, le deuxième séminaire école-entreprise a été organisé en 2011 par l'Unep et le ministère de l'Agriculture. Il a réuni près de 200 personnes, enseignants, formateurs, représentants de l'état et professionnels du paysage venus débattre sur le thème de la connaissance du végétal.

Aquitaine

Réunion d'information assurance crédit

En Aquitaine, une rencontre avec Euler Hermes SFAC a été organisée.

Cette société d'assurance crédit est fréquemment utilisée par les fournisseurs, ce qui a des conséquences sur les délais de paiement octroyés aux entreprises. L'objectif de la réunion était de rendre plus transparentes les missions des assureurs crédits et la méthode de notation des entreprises, et de leur apporter des informations pour qu'ils appréhendent mieux les spécificités du secteur du paysage.



Pays-de-la-Loire / Poitou-Charentes

Journée professionnelle

Devenir professionnel du végétal, renforcer le savoir-faire - le savoir-vert des entreprises est un plus indéniable pour les entreprises du paysage.

L'Unep Pays-de-la-Loire / Poitou-Charentes a organisé en 2011 une journée professionnelle pour réunir les entreprises du paysage, leurs partenaires fournisseurs et institutionnels.

En présence de 70 partenaires, fournisseurs exposants, experts dans les domaines techniques et réglementaires, près de 100 professionnels avaient répondu présent pour cette journée technique et conviviale inaugurée par le Député Maire de La Rochelle. Une rencontre avec le Directeur adjoint du Travail de Charente-Maritime a permis d'échanger sur la problématique de la concurrence déloyale pour déplorer le non-respect des limites réglementaires de l'activité rémunérée en CESU bancaire. Deux ateliers/débat sont également venus ponctuer la manifestation. Le premier atelier dédié à l'utilité des insectes dans les jardins animé par Vincent Albouy, entomologiste et président de l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) de Poitou-Charentes a offert aux professionnels du paysage une meilleure approche de la biodiversité dans les jardins. Le second atelier présentait un nouvel éclairage sur la gestion des hommes au quotidien dans les entreprises du paysage.

Bourgogne/Franche-Comté

Journées Techniques

Les journées techniques sont toujours intéressantes.

Ainsi, l'Unep Bourgogne/Franche-Comté a organisé une journée technique sur les bétons décoratifs, en partenariat avec le Syndicat national des bétons prêts à l'emploi.

Au programme : mise en œuvre et entretien des bétons décoratifs et d'aménagement, présentation des bétons et visite commentée de réalisations en cours. Deux nouveautés présentées lors de cette journée : la technique d'élimination du désactivant et de la laitance par brossage à sec et une démonstration des bétons polis.

A l'occasion de deux journées techniques sur la pierre naturelle de Bourgogne, les adhérents ont pu découvrir la diversité des pierres ainsi que leurs caractéristiques techniques. Contrairement aux idées reçues, la pierre reste accessible en termes de prix et s'adapte parfaitement aux climats de nos régions.

LES HOMMES ET L'ORGANISATION DE L'UNEP

Les élus Le conseil d'administration Le bureau

Les élus de l'Unep

Plus de 300 élus bénévoles font vivre l'action de l'Unep. Ces hommes et femmes acceptent de donner plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession.

Outre le Président et les 10 membres du Bureau, on compte 95 présidents départementaux, 179 membres de commissions et groupes techniques de métier, 35 administrateurs, 14 présidents de régions.

Être élu, président régional, membre d'un bureau, d'une commission, président départemental, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

Conseil d'administration de l'Unep

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents de commission, des groupes techniques de métier et du groupe de travail et de personnes *ès qualité*.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2011 et a pris 25 délibérations.

Le Bureau

Les membres du Bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes techniques de métiers, et proposent aux membres du Conseil d'administration les actions à initier. Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du Conseil d'administration.

Le Bureau est composé du Président, du 1^{er} Vice-président, des 4 Vice-Présidents, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, du Trésorier, du Trésorier adjoint, tous adhérents de l'Unep et entrepreneurs du paysage.

Le Bureau a pour mission d'assurer la direction de l'Unep et d'assister le président de l'Unep dans cette tâche.

Marc Geoffray et Hervé Bouyrie ont quitté le Bureau en fin d'année 2011. Jean-Michel Bertaux et Olivier Bedouelle leur ont succédé.

Présidents d'honneur**Jean Millet & Didier Leroux****Membres du bureau**

Président :

Emmanuel Mony1^{er} Vice-président en charge
de l'Economie :**Marc Loiseleur**Vice-présidente en charge de la
Formation :**Catherine Muller**Secrétaire Général Adjoint en charge
de la Technique-Innovation-
Expérimentation :**Eric Lequertier**

Trésorier en charge de l'interprofession :

Nicolas Bourdin

Vice-présidente en charge du Social :

Fabienne GorceTrésorier adjoint en charge des Régions
et des Concours :**Philippe Feugère**Secrétaire Général Adjoint en charge
de la Qualité-Sécurité-Environnement :**Christophe Janeau**Secrétaire Général Adjoint en charge
de la Communication :**Olivier Bedouelle**Trésorier adjoint en charge
de la Prospective et du Développement :**Jean-Michel Bertaux****Présidents de régions****10 nouveaux présidents de régions
ont été élus en 2011 (*)**

Ile-de-France :

Pascal Bertero*

Centre / Limousin :

Jean Jacques Rebeyrol*

Bretagne :

Henri Mignon *

Normandie :

Guillaume Voeltzel*

Nord/Picardie :

Pierre-Henri Pennequin*

Nord - Est :

Benoît Cossenet*

Bourgogne / Franche-Comté :

Bernard Bouju

Rhône-Alpes / Auvergne :

Gilles Espic*

Méditerranée :

Daniel Veyssi

Midi - Pyrénées :

Estelle Faure

Aquitaine :

Jérôme Brettes*

Pays de la Loire / Poitou-Charentes :

Eric Vallet*

Guyane :

Philippe Alcide Dit Clauzel

Réunion :

Jean-Louis Bédier***Personnes es qualité**

Président de QUALIPAYSAGE :

Michel Chauvin

Président de VAL'HOR :

Dominique DouardPrésident du Conseil de perfectionnement
du pôle paysage ITIAPE du Groupe ISA :**Jean-Michel Debreyne**

Représentant au FAFSEA :

Pascal Denimal

Représentant au CNVVF :

François Le Goff

Représentant à AGRICA :

Gérard Coisnon

Représentant au COFOM :

Marc Féraud

Représentant à l'ANEFA :

Max Martin**Présidents des Commissions et
Groupes techniques de métier****Les membres des commissions ont
pour mission de faire des proposi-
tions aux membres du Bureau et
de mettre en œuvre les décisions
prises en Conseil d'administration.**

Commission Economique :

Franck Chouvet

Commission Sociale :

Renaud Lepilleur

Commission Communication :

Karine Peiger

Commission Emploi/Formation :

Jean-Marc Sipan

Commission Qualité/Sécurité/

Environnement :

Christian Bonnet

Commission Technique :

Jean-Marc Sipan

Commission Environnement

et Développement Durable :

Alain Fontaine

Groupe de Conseil et de Réflexion :

Jean-Pierre Berlioz

Groupe technique de métier Reboiseurs :

Régis Rolland

Groupe technique de métier Elagueurs :

Pierre DarmanteGroupe de travail pour les entreprises
de services à la Personne :**Jean-Claude Levent**Groupe technique de métier
Végétalisation et génie végétal :**François Cassotti**

Groupe technique de métier

Paysagistes d'intérieur :

Olivier Bedouelle

L'équipe administrative

Une équipe de collaborateurs
au service des adhérents
à la délégation nationale
et dans les délégations régionales.

DÉLÉGATION NATIONALE

Délégué Général :

Pierre Emmanuel Bois

Déléguée générale adjointe :

Bénédicte de Gorostarzu

Délégué général adjoint :

Stéphane Sanchez

Assistante DG et DGA :

Morgane Ponge

Conseiller technique Innovation

Expérimentation :

Julia de Castro

Conseiller technique Innovation

Expérimentation :

Marie Ruaud

Conseiller technique Communication :

Muriel Kock

Conseiller technique Affaires

paritaires et sociales :

Cécile Sauveur

Conseiller technique Qualité

Sécurité Environnement :

Véronique Vansteene

Assistante des conseillers :

Sabrina Ducatez

Responsable administratif

et financier :

Gilles Devivier

Assistante administrative :

Nadia Selmi

Assistante et accueil général :

Suzanne Jean Joseph

Tél. : 01 42 33 18 82

Fax : 01 42 33 56 86

secretariat@unep-fr.org

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Déléguée régionale Aquitaine :

Agnès Coton

Déléguée régionale Bretagne :

Anne Nezet

Déléguée régionale

Bourgogne / Franche-Comté :

Sophie Barot-Cortot

Déléguée régionale Centre / Limousin :

Maëlle Le Gouill

Délégué régional Île-de-France :

Thomas Virgili

Déléguée régionale Île-de-France :

Emilie Berquez

Assistante Île-de-France :

Laura Garabedian

Déléguée régionale Île de la Réunion :

Marie-Claire Fortune

Déléguée régionale

Rhône-Alpes / Auvergne :

Laetitia Tavernier

Assistante

Rhône-Alpes / Auvergne :

Emilie Esnault

Déléguée régionale Méditerranée :

Claire Monot

Assistante Méditerranée :

Maeva Logiovine

Déléguée régionale Midi-Pyrénées :

Aurore Vila

Déléguée régionale Nord Est :

Michèle Nikonoff

Assistante Nord Est :

Mélanie Pascal

Déléguée régionale Nord-Picardie :

Claire Stephan

Déléguée régionale Normandie :

Vanessa Marin-Colino

Déléguée régionale Pays-de-la-Loire /

Poitou-Charentes :

Béatrice Moreau

Assistante Pays-de-la-Loire / Poitou-

Charentes :

Valérie Brun

La vie de l'union nationale des entreprises du paysage



Distinctions

Des professionnels du paysage ont été distingués au cours de l'année par le ministre de l'Agriculture:

François Roguet, Michel Depond et Hervé Bouyrie, ont en effet reçu les Insignes d'Officier du mérite Agricole. Pascal Terral, Jean-Paul Torrelli et Bénédicte de Gorostarzu ont, quant à eux, été élevés au grade de chevalier.

Favoriser l'accueil des nouveaux adhérents

Quatre journées d'accueil nationales des nouveaux adhérents se sont tenues à la Délégation générale de décembre 2010 à février 2011.



Elca

Le paysage à dimension européenne

L'Unep est membre de l'Association européenne des entreprises du paysage. L'Elca, présidée depuis 2010 par Emmanuel Mony, est présente sur tous les fronts au niveau européen pour faire valoir les revendications du secteur.

Ainsi, en 2011, l'organisation d'un atelier de recherches « Green city Europe » à Bruxelles a permis de réunir des scientifiques de renom de la Communauté Européenne, des experts et des responsables politiques européens pour un échange interdisciplinaire sur les effets positifs de la végétalisation des villes en Europe.

Le Bureau de l'Elca s'est également réuni à Londres à l'occasion des Olympiades des métiers pour aborder notamment les nouvelles directives européennes concernant les pesticides, de la protection des sols, des déchets, de la stratégie pour la biodiversité, du registre européen mentionnant les lobbyistes, et enfin la valeur écologique des espaces verts en Europe.



Clubs d'échange et de savoir

Favoriser les échanges

Vous êtes aujourd'hui plus de 70 entrepreneurs dans toute la France à avoir intégré un club d'échange et de savoir Unep. Le principe est simple : nous vous mettons en relation avec des entrepreneurs de régions différentes pour que vous échangiez sur vos pratiques sans crainte de vous confier à un concurrent ! Chaque membre du club accueille à tour de rôle les autres participants au sein de son entreprise.

Université des élus

Près de 70 élus de l'Unep, membres de Conseils d'administration, présidents départementaux, membres des commissions techniques et des bureaux régionaux se sont retrouvés au début de l'année à Paris pour les Universités Unep.

Au programme de cette journée de formation et d'informations : Le projet stratégique 2011- 2013 de l'Unep, le plan de lobbying et les problématiques d'opinion, mais également une présentation des points clés des lois du Grenelle de l'Environnement ayant un impact pour les entreprises du paysage. L'occasion également de rappeler aux forces vives de l'Union comment, avec quels outils et sur quelles thématiques mener au mieux les actions de relations presse en régions.

En région

En 2011, ce sont plus de 350 animations qui ont été organisées dans les régions avec le souci constant de proposer aux adhérents des événements de proximité, diversifiés, avec des choix de thématiques qui collent à l'actualité des entreprises du paysage.

Les Unions régionales se sont d'ailleurs engagées cette année à proposer à leurs adhérents un programme d'activité minimum comprenant un nombre d'événements à réaliser dans l'année. L'engagement a porté sur douze opérations annuelles minimum : deux soirées débats sur des sujets d'actualité, le parcours de formation « Développer ses compétences pour pérenniser son entreprise », une visite d'entreprise, une rencontre entre jeunes installés, deux journées de démonstration techniques avec des fournisseurs, quatre réunions d'information/formation et enfin un voyage d'étude en France ou à l'étranger.

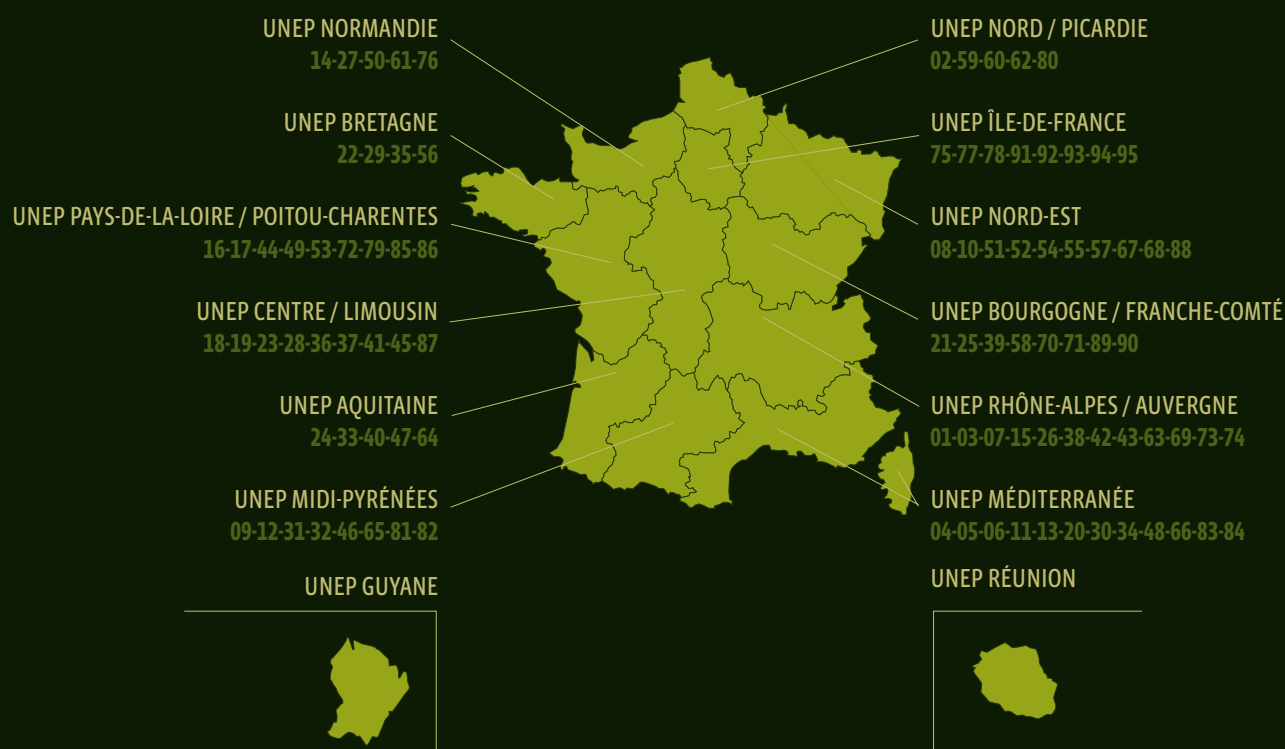


Hommage à Alain Torrelli

Alain Torrelli, président de l'Unep de 1987 à 1996, nous a quitté en Décembre 2011. Il a été le bâtisseur de l'Unep et de l'interprofession Val'hor. Il n'a eu de cesse d'y développer des valeurs de proximité et de convivialité, de professionnalisme, d'innovation, et surtout d'ouverture et de solidarité. Alain Torrelli, par l'ensemble de ses actions, a contribué à faire reconnaître le métier de jardinier paysagiste. Il nous laisse en héritage les valeurs fondatrices de l'Unep, qui sont encore perpétuées au sein de notre union.

L'UNEP EST REPRÉSENTÉE DANS TOUTE LA FRANCE

14 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



les entreprises
du paysage

L'Unep a, depuis 2006, ses engagements de service certifiés par l'AFAQ AFNOR Certification, selon le référentiel QualiOP spécifique aux organisations professionnelles. Ceci est un véritable gage de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.

